

Avez-vous déjà entendu parler du label Eglise verte? Il y a trois ans, notre pape François a publié l'encyclique "Laudato Si'" où il nous invitait, nous les chrétiens, à une conversion écologique (N° 216 sqq) et au N° 219, il insistait: "*La conversion écologique requise pour créer un dynamisme de changement durable est aussi une conversion communautaire.*" C'est pour répondre à cette exigence que le projet de label Eglise verte est né, porté par la Conférence des Evêques de France, par la Fédération Protestante de France, par l'Assemblée des Evêques Orthodoxes de France et par le Conseil d'Eglises Chrétiennes en France (CECEF). C'est donc un projet Oecuménique; et comme la démarche écologique est indissociable de la démarche de solidarité, vous ne serez pas étonné de savoir que ce projet bénéficie du soutien du Secours Catholique, du soutien du CCFD-Terre Solidaire et de celui du Ceras. **Pourquoi le label Église verte ?**

- Parce que nous croyons que Dieu se révèle par son oeuvre, et qu'il l'a confiée aux hommes qui doivent la cultiver et la garder,
- Parce que la vie sur terre est une bénédiction et montre l'amour de Dieu, et qu'agir pour la préserver est une façon d'aimer son prochain et d'agir pour la justice,
- Parce que la crise écologique nous engage à entendre le cri de la terre qui "gémit en travail d'enfantement" (Rm 8,22) et à choisir, dans l'espérance, des modes de vie qui préparent l'émergence d'une création nouvelle maintenant et au delà,
- Parce que le peuple de Dieu peut prier et agir pour apporter cet espoir au monde,
- Parce que nous avons conscience que c'est en nous convertissant ensemble que nous arriverons à bâtir ce monde plus juste et écologique nécessaire à la survie de l'humanité,

Depuis 2007, un temps pour la création a été institué au niveau européen entre le 1er septembre et le 4 octobre (Fête de St François d'Assise). Le label Eglise verte a été lancé pendant cette période en 2017. Le 21 avril 2018 avait lieu la première rencontre diocésaine Eglise verte à laquelle participaient des paroissiens. La première chose proposée est d'entrer dans la démarche d'un "Eco-diagnostique" de nos paroisses. Cet « Eco-diagnostic », simple questionnaire, va nous permettre de survoler rapidement les différents domaines dans lesquels nous pourrons mener des actions d'amélioration. **C'est donc déjà en soi une liste de suggestions.** Le questionnaire est constitué de cinq domaines d'action: Célébrations et Catéchèse, Bâtiments, Terrains, Engagement local et global, Modes de Vie. Si vous êtes sensibles à la cause de l'écologie, nous vous invitons à venir nous rejoindre pour répondre à ce questionnaire et entrer communautairement dans la démarche du label. Merci de vous signaler à : [jeanjacques.bourgois@sfr.fr](mailto:jeanjacques.bourgois@sfr.fr) ou [lepeltier.frederic@free.fr](mailto:lepeltier.frederic@free.fr) .